

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 MARS 1874.

Nouveau crédit provisoire au Ministère des Travaux Publics, à valoir sur le budget des dépenses de l'exercice 1874 (*).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (*), PAR M. TACK.

MESSIEURS,

Le budget des Travaux Publics pour l'exercice 1874 n'étant pas encore voté par la Législature, et les crédits provisoires alloués à la fin de l'année dernière étant épuisés, il est indispensable, pour ne point laisser les services publics en souffrance, que de nouveaux crédits soient mis à la disposition de M. le Ministre des Travaux Publics; à cet effet, une allocation de dix-huit millions vous est demandée. Elle fait l'objet du projet de loi déposé en séance de ce jour.

La section centrale chargée de l'examen du budget des voies et moyens, constituée en commission spéciale, vous propose l'adoption de ce projet.

Le Président-Rapporteur,

P. TACK.

(*) Projet de loi, n° 115.

(*) La commission était composée de MM. TACK, président, DE MACAR, DE SMIT, VAN ISFGHEM, LE HARDY DE BEAULIEU, VANDER DONCKT, et MAGHERMAN.
